

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT - FOURNISSEURS

Mise à jour le : 28.06.2024

I. PREAMBULE

La Société LE LAVOIR, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont l'établissement principal est situé 5 Boulevard Vincent Gâche à 44200 NANTES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 908 702 053, en la personne de Madame Elisa SAUBAN, représentant légal dûment habilité à conclure les présentes (ci-après définie « LE LAVOIR »), est une société de distribution de boissons alcoolisées et de boissons artisanales qui édite et exploite le Site internet LE LAVOIR accessible à l'adresse URL www.lelavoir.co.

Mentions légales du Site internet :

Editeur : Alexandre Sauban

Directeur de publication : Elisa Sauban

Téléphone du Service Client : 0607433385

Hébergeur : La société OVH, SAS au capital de 10 174 560 € immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 424 761 419 00045, dont le siège social est 2 rue Kellermann - à 59100 ROUBAIX.

Les Produits proposés sur le Site internet sont exclusivement des Produits achetés par la société LE LAVOIR auprès de Fournisseurs répondant aux critères de Produits respectueux de l'environnement.

Les Produits achetés par la société LE LAVOIR auprès des Fournisseurs sont ensuite proposés à la Vente sur le Site internet par la société LE LAVOIR à ses Clients sous-acquéreurs.

La société LE LAVOIR intervient donc en qualité de Distributeur des Produits qu'elle achète préalablement aux Fournisseurs.

Sauf convention particulière avec le Fournisseur, les présentes Conditions ont pour objet de définir les dispositions générales applicables à toutes les Commandes de Produit de toute nature, passées par LE LAVOIR auprès de ses Fournisseurs en vue de la revente de ces mêmes Produits par le biais de son Site internet www.lelavoir.co à ses Clients sous-acquéreurs.

II. DEFINITIONS

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont dans les présentes Conditions Générales, la signification suivante lorsqu'ils comportent une majuscule :

Achat : Acquisition par la société LE LAVOIR de Produits proposés à la Vente par un Fournisseur par le biais du Site internet en vue de leur revente à ses Clients sous-acquéreurs.

Agent : Intermédiaire du commerce dont l'activité est légalement déclarée, agissant au nom et pour le compte de ses Fournisseurs en vertu d'un mandat conclu entre eux.

Client Fournisseur :	Client initial d'un Fournisseur que ce dernier pourra intégrer à son Compte Fournisseur et qui pourra à ce titre créer un Compte sur le Site internet et devenir un Client sous-acquéreur.
Client sous-acquéreur :	Une personne physique ou morale majeure agissant en tant que professionnel des métiers de bouches, ayant souscrit à un Compte Utilisateur sur le Site afin de passer Commande par le biais des Services du Site pour acquérir des Produits.
Compte :	L'espace sur le Site Internet dans lequel est regroupé l'ensemble des données fournies par le Fournisseur ou le Client sous-acquéreur.
Commande :	La Commande d'un Produit par un Client sous-acquéreur auprès de la société LE LAVOIR à travers son Site internet.
Fournisseur	Producteur indépendant ou Distributeur de boissons appliquant une politique de production et de Vente respectueuse de l'environnement, et dont les Produits correspondent aux besoins de la Société LE LAVOIR, disposant à ce titre d'un Compte sur le Site internet afin de proposer ses Produits à la Vente à la société LE LAVOIR en vue de leur revente aux Clients sous-acquéreurs.
LE LAVOIR	La société LE LAVOIR telle que décrite ci-dessus, société de distribution de boissons alcoolisées et de boissons artisanales qui édite et exploite le Site internet LE LAVOIR accessible à l'adresse URL www.lavoir.co .
Fiche Produit	La présentation des caractéristiques essentielles et notamment le prix d'un Produit offert à la Vente sur le Site internet.
Offre :	L'Offre de Vente de Produit proposée par LE LAVOIR sur le Site internet.
Prestations :	L'ensemble des services proposés par LE LAVOIR aux Utilisateurs dans le cadre de l'exploitation du Site internet.
Produit :	Produits issus de l'activité du Fournisseur et proposés à la Vente à la société LE LAVOIR.
Site :	Le Site internet et ses dérivés accessibles à l'adresse www.lavoir.co .
Utilisateur :	Toute personne qui accède et navigue sur le Site internet.
Vente :	Vente de Produits du Fournisseur à la société LE LAVOIR par le biais du Site internet en vue de leur revente aux Clients sous-acquéreurs.

III. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales d'Achat ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles LE LAVOIR achète les Produits du Fournisseur à destination de leur revente sur le Site internet www.lavoir.co à ses Clients sous-acquéreurs.

En conséquence le Fournisseur déclare et reconnaît que les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des Ventes de Produits réalisées sur le Site internet.

La société LE LAVOIR rappelle que son Site Internet est exclusivement réservé aux professionnels, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation. Ainsi, seules les personnes physiques majeures ou morales agissant à des fins entrant dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, sont autorisées à vendre ses Produits auprès de la société LE LAVOIR sur le Site Internet.

Au surplus les Produits du Fournisseur doivent également répondre à une politique de production et de Vente respectueuse de l'environnement.

Enfin, les Ventes de Produits via le Site Internet au profit de la société LE LAVOIR sont exclusivement réservées aux Fournisseurs représentés par une personne physique majeure dont le siège social est situé en France Métropolitaine.

IV. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Avant de vendre ses Produits à la société LE LAVOIR, chaque Fournisseur reconnaît avoir pris connaissance et accepter :

(i) Les présentes Conditions Générales d'Achat

Et au surplus,

(ii) Les Mentions légales et Conditions générales d'Utilisation du Site

(iii) La Politique de confidentialité

Avant de procéder à la Vente de Produits passée sur le Site internet, le Fournisseur doit lire attentivement les présentes Conditions Générales et les accepter sans réserve en validant la case « En cochant cette case, j'accepte les conditions générales d'Achat dont j'ai pris connaissance ».

La version des Conditions Générales applicable est celle en ligne au moment de la Vente Le Fournisseur s'engage à lire les Conditions Générales à chaque nouvelle Commande.

V. ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

Les présentes Conditions Générales d'Achat entre en vigueur à la date de la Vente des Produits du Fournisseur auprès de la société LE LAVOIR.

Elles restent applicables pour la durée nécessaire à la fourniture des Produits commandés, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par le Fournisseur.

VI. ETAPES DE LA CONCLUSION DE LA VENTE EN LIGNE

Afin de réaliser la Vente de ses Produits auprès de la société LE LAVOIR, le Fournisseur devra obligatoirement suivre les étapes suivantes:

1. Composer l'adresse du Site ;

2. Suivre les instructions du Site et en particulier, les instructions nécessaires à l'ouverture d'un Compte Fournisseur en fonction de son profil Producteur ou Distributeur.

4. Accepter expressément les présentes Conditions.

5. Se connecter à son espace Fournisseur pour y inscrire les Produits qu'il souhaite proposer à la Vente à la société LE LAVOIR.

6. Accepter les Commandes passées sur les Produits proposés à la Vente en renseignant la date d'expédition desdits Produits.

7. Livrer ou faire livrer les Produits directement au Client sous-acquéreur de la société LE LAVOIR.

8. Adresser une facture mensuelle reprenant l'ensemble des Produits vendus au cours du mois passé à l'ordre de la société LE LAVOIR.

VII. CREATION DE COMPTE

Afin de pouvoir vendre ses Produits à la société LE LAVOIR, le Fournisseur doit tout d'abord créer un Compte sur le Site internet.

Pour cela il doit choisir la création d'un Compte Fournisseur.

Le Fournisseur devra ensuite compléter l'ensemble des informations demandées par LE LAVOIR à savoir :

- Sa qualité de Producteur ou de Distributeur
- Son numéro SIRET
- Sa dénomination sociale
- Son adresse postale
- Son numéro de téléphone, et un email de contact (optionnel : compte instagram, facebook, adresse de son site web)
- Son courriel (identifiant de connexion)
- Son mot de passe

Une fois ces informations renseignées, le Fournisseur doit accepter expressément les présentes conditions générales.

La demande d'inscription du Fournisseur sera alors finalisée.

Une fois ces informations complétées et validées, une information s'affichera sur le Site confirmant au Fournisseur la prise en compte de sa demande de création de compte.

La demande de création de compte du Fournisseur sera analysée par les Administrateurs du Site. Suivant cette analyse le Fournisseur potentiel recevra un courriel de confirmation ou un courriel de refus.

Dans la mesure où la qualité de Fournisseur répond à des critères spécifiques correspondant à la définition donnée à l'Article II des présentes, la société LE LAVOIR procédera à une étude de la demande d'inscription d'un Utilisateur afin de vérifier si ce dernier répond à cette définition.

La société LE LAVOIR se réserve donc le droit de refuser l'inscription d'un Utilisateur en tant que Fournisseur si ce dernier ne répond pas à la définition donnée à l'Article II des présentes ou si les Produits de l'Utilisateur ne correspondent aux besoins de la société LE LAVOIR au moment de la demande.

Dans ce cas, l'Utilisateur recevra un courriel de refus.

Dans l'hypothèse où la société LE LAVOIR accepte au contraire la demande d'inscription de l'Utilisateur en qualité de Fournisseur, elle adressera à ce dernier un courriel de validation comportant un lien de connexion à son espace sur le Site.

VIII. CONNEXION COMPTE

Une fois la création de son Compte réalisée, le Fournisseur pourra librement se connecter à son Espace en renseignant son identifiant ainsi que son mot de passe.

A travers son Compte le Fournisseur pourra notamment accéder à ses informations, à ses Produits ainsi que ses Ventes en cours.

IX. RENSEIGNEMENT DES CLIENTS FOURNISSEUR

A travers son Compte, le Fournisseur pourra intégrer la liste des Clients habituels dits Clients Fournisseurs.

Dans le cadre du renseignement de ses Clients Fournisseurs, le Fournisseur s'engage :

- A n'inscrire que des Clients personne physique ou morale majeure exerçant une activité professionnelle des métiers de bouche.
- Avoir préalablement obtenu l'accord de ses Clients pour renseigner les informations les concernant sur le Site internet afin que leur soit proposé par la société LE LAVOIR leur inscription sur le Site par courriel. Le Fournisseur veillera particulièrement à l'obtention de cet accord dans l'hypothèse où les renseignements recueillis par lui auprès du Client Fournisseur comporterait des données personnelles conformément à la réglementation RGPD.

En tout état de cause la société LE LAVOIR se réserve le droit d'accepter ou non l'inscription du Client Fournisseur sur le Site internet dans les mêmes conditions que l'ensemble des Utilisateurs sollicitant l'ouverture d'un Compte Client et renvoi à ce titre à ses Conditions Générales de Ventes.

Sans importer la liste de ses propres Clients Fournisseurs, le Fournisseur pourra également leur proposer de sa propre initiative la réalisation d'une Commande par le biais du Site internet de la société LE LAVOIR.

Dans ce cas, le Fournisseur pourra lui-même renseigner la Commande réalisée sur le Site internet en indiquant le courriel de son Client Fournisseur devenant alors Client sous-acquéreur de la société LE LAVOIR.

Le Client Fournisseur recevra un courriel de la société LE LAVOIR l'invitant à ouvrir un Compte sur le Site internet afin de finaliser la Commande initiée par le Fournisseur.

X. RENSEIGNEMENT DES PRODUITS

Le Fournisseur dispose dans son Compte d'un espace Produit lui permettant de renseigner les Produits qu'il souhaite proposer à la Vente à la société LE LAVOIR.

Lors de l'inscription d'un Produit, le Fournisseur devra fournir un certain nombre de mentions obligatoires et s'engage à ce titre à compléter ces informations de bonne foi.

A ce titre, le Fournisseur intégrera notamment à la présentation de ses Produits :

- Une description détaillée pour chaque Produit vendu
- Le prix unitaire (prix à la bouteille) correspondant au prix de cession à la société LE LAVOIR.

Le Fournisseur devra également choisir le degré de visibilité du Produit créé. Il devra ainsi établir si le Produit créé est visible :

- Par l'ensemble de ses Clients (Clients Fournisseur).
- Uniquement par une liste de Clients que le Fournisseur a lui-même établie
- Uniquement par lui-même (notamment dans le cas où le Fournisseur inscrit lui-même la Commande tel qu'exposé à l'article XII)

Le Fournisseur consentira également à la société LE LAVOIR le droit d'user et de reproduire sur le Site internet www.lelavoir.co son nom commercial, ainsi que les éventuelles marques dont elle dispose dans le but de promouvoir la revente des Produits.

XI. RENSEIGNEMENTS DES CONDITIONS DE LIVRAISON

Dans la mesure où le Fournisseur a la responsabilité de la livraison des Produits vendus ce dernier devra également renseigner les conditions de transport de ces Produits.

Dans le cadre de la fixation de ces conditions il est notamment rappelé au Fournisseur que les Produits vendus à la Société LE LAVOIR devront être livrés directement auprès du Client sous-acquéreur, à l'adresse choisie par ce dernier.

Le Fournisseur devra obligatoirement renseigner :

- La tarification du transport en fonction du nombre de Produits (prix à la bouteille).
- La zone de livraison couverte
- Le minimum de volume obligatoire en fonction du nombre de Produits (nombre de bouteilles).

XII. VENTE

La Vente des Produits du Fournisseurs au profit de la société LE LAVOIR est initiée :

- Soit par le Fournisseur (ou de son Agent) lorsque ce dernier renseigne lui-même la Commande sollicitée par un Client Fournisseur tel que détaillé à l'article IX. Le Fournisseur disposera pour chaque commande d'une option et pourra à ce titre soit créer une Commande pour son Client Fournisseur automatiquement validée par ce

dernier (auto-validation – sans validation expresse du Client Acheteur), soit créer une Commande soumise à la validation expresse du Client Fournisseur.

- Soit par le Client Fournisseur ou tout autre Client sous-acquéreur de la société LE LAVOIR par une demande de Commande sur le Site internet.

Dans les deux cas le Fournisseur devra expressément accepter la Commande en renseignant obligatoirement la date d'expédition des Produits vendus.

Le Contrat entre le Fournisseur et la société LE LAVOIR est valablement formé au jour de l'acceptation de la Commande par le Fournisseur et l'indication par ce dernier de la date d'expédition.

La Commande acceptée par le Fournisseur constitue un engagement ferme et définitif de sa part et implique son adhésion aux présentes conditions générales d'Achat dans la mesure où elles ne contredisent pas les éléments essentiels de l'accord prévus dans ses propres conditions générales de Vente.

XIII. LIVRAISON – RECEPTION – TRANSFERT DES RISQUES DE PROPRIETE

13-1. Emballages

Les Produits doivent être correctement et suffisamment emballés, dans un emballage approprié tenant Compte de leur nature et des précautions à prendre afin de les protéger contre les intempéries, la corrosion, les accidents de chargement ou déchargement, les contraintes de transport et de stockage, les vibrations ou les chocs, etc.

Les colis seront clairement identifiés par référence au bon de Commande du Client sous-acquéreur à qui les Produits seront directement livrés.

Le Fournisseur sera responsable de la casse, des manquants et des avaries provenant d'un emballage, marquage ou étiquetage incorrect ou inadapté.

13-2. Délais

La date fixée pour la livraison, qui est indiquée sur les bons de Commande, est donnée à titre indicatif.

13-3. Livraison

Les risques liés aux opérations de transport (notamment chargement, transport, déchargement) pèsent sur le Fournisseur.

Les biens devront être livrés à l'adresse indiquée sur le bon de Commande par le Client sous-acquéreur.

Le Fournisseur est responsable des biens à compter de la formation du Contrat telle qu'indiquée à l'Article XII et jusqu'à la réception définitive .

En cas de dommage causé aux biens ou de non-conformité avec le Contrat, le Fournisseur supportera le coût de réparation ou de remplacement des biens.

13-4. Réception

Le Transport s'effectue par tout moyen et selon les conditions précisées par le Fournisseur dans sa présentation des Produits et les conditions de livraison que ce dernier a, à ce titre renseigné.

La réception par le Client sous-acquéreur s'effectue au lieu de livraison indiqué dans la Commande aux fins de vérification en qualité et en quantité de la conformité des Produits à la Commande.

La réception provisoire se fera à la signature du ou des bons de livraison. La société LE LAVOIR se réserve le droit de refuser les Produits et, s'il apparaît après examen approfondi que les Produits fournis ne sont pas conformes au Contrat : (a) de ne pas payer, (b) de déduire les coûts de réparation ou remplacement des sommes dues au Fournisseur, ou (c) de réclamer ces coûts au Fournisseur.

La réception définitive est acquise au Fournisseur, (a) soit à la levée des réserves faites dans les quinze jours de la livraison, (b) soit, en l'absence de réserves, huit jours après la livraison.

En cas de non-conformité des Produits, ou en cas d'état impropre à l'usage auxquels ils sont destinés, le Fournisseur devra prendre, sous sa responsabilité et à ses frais toute mesure nécessaire pour les remplacer ou les compléter par des Produits conformes au Contrat, sans préjudice des droits de la société LE LAVOIR, et notamment son droit de refuser les Produits non conformes.

13-5. Transfert des risques et de propriété

Le transfert de propriété et des risques à la société LE LAVOIR se fera à la réception définitive des Produits.

Le Fournisseur déclare expressément renoncer à se prévaloir de toute clause, et notamment d'une clause réservant la propriété jusqu'au paiement intégral du prix, ayant pour objet ou pour effet de retarder le transfert de propriété à un autre moment que celui prévu par le présent article, quel que soit le document dans lequel figure ladite clause (notamment bon de livraison, facture...).

XIV. FACTURATION ET PAIEMENT

Le montant facturable par le Fournisseur à la société LE LAVOIR correspond au prix unitaire des Produits vendus à la société LE LAVOIR (et non au prix de vente destiné aux Clients sous-acquéreurs) multiplié par le nombre de Produit commandé, augmenté des frais de livraison correspondants.

La facturation de chaque Vente ne pourra intervenir qu'après l'expédition de la Commande correspondante auprès du Client sous-acquéreur.

Le Fournisseur devra établir en fin de mois une facture mensuelle reprenant l'ensemble des Ventes réalisées au cours du mois correspondant.

Il dispose à ce titre de la possibilité d'utiliser le rapport de vente mensuel disponible sur son Compte et envoyé par courriel chaque fin de mois à l'adresse renseignée par le Fournisseur lors de la création de son Compte.

Ce rapport mensuel est établi et disponible uniquement en cas de Ventes au cours du mois précédent.

- Les factures du Fournisseur devront comporter toutes les mentions prévues à l'article L. 441-3 du code de commerce.
- Les factures mensuelles du Fournisseur doivent être obligatoirement adressées à la société LE LAVOIR avant le cinq du mois. suivant afin que le paiement de cette facture intervienne au 30 de ce même mois.
- Le paiement de la facture par la société LE LAVOIR interviendra en tout état de cause dans un délai de 30 (trente) jours fins de mois à compter de la date d'expédition des Produits correspondants, telle que renseignée par le Fournisseur.

XV. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Fournisseur garantit que les marchandises livrées ne sont susceptibles d'aucune revendication de propriété industrielle ou artistique et autorise expressément la société LE LAVOIR à reproduire les photographies des Produits sur tous supports, y compris sur Internet, et notamment sur le Site internet www.lelavoir.co afin de permettre à la société LE LAVOIR de proposer la revente des Produits.

XVI. RESPECT DE LA REGLEMENTATION

Les Produits commandés doivent répondre en tous points aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur, notamment en ce qui concerne :

- la qualité, la composition, la présentation et l'étiquetage des Produits ;
- le droit du travail et l'emploi : en toute hypothèse, le Fournisseur s'interdit de proposer à la Vente des Produits qui auraient pu être fabriqués par des enfants mineurs ou des salariés en situation irrégulière ;
- le droit de l'environnement.

Le Fournisseur s'engage notamment à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur qui lui sont applicables notamment s'agissant des obligations touchant à :

- La réglementation sur la production de Produits viti-vinicoles
- La réglementation les certifications (AOP, IGP...)
- La réglementation sur l'étiquetage

Toute infraction aux dispositions ci-dessus expose le Fournisseur à la cessation immédiate des relations commerciales, sans préavis.

XVII. CONFORMITE

Le Fournisseur garantit que les Produits livrés, ainsi que l'emballage et l'étiquetage, sont conformes en tous points à la Commande de la société LE LAVOIR et exempts de tout vice.

En cas de défaut de conformité et dans un délai d'un mois à compter de la réception des Produits en question dans les locaux du Client sous-acquéreur, LE LAVOIR pourra obtenir, aux frais du Fournisseur, le remplacement immédiat des Produits non conformes par des Produits identiques ou des Produits de meilleure qualité aux mêmes conditions de prix et dans un délai de maximum de 20 jours après réception de la réclamation, sans préjudice de l'indemnisation pouvant être réclamée par LE LAVOIR pour l'ensemble des conséquences pécuniaires directes et indirectes résultant des dommages de toute nature causés aux personnes ou aux biens ainsi que des mesures de retrait des Produits pour quelque raison que ce soit.

Les marchandises non conformes sont retournées, le cas échéant au Fournisseur en port payé accompagnées d'un « bon de retour » précisant leur état.

XVIII. GARANTIE

Le Fournisseur s'engage envers LE LAVOIR à réparer ou échanger un Produit dès lors qu'une défectuosité sera constatée dans le délai d'un an suivant la revente du Produit au Client sous-acquéreur, sauf si ce mode de dédommagement s'avère impossible ou disproportionné. En ce cas, le Fournisseur s'engage à prendre à sa charge les conséquences financières du mode de dédommagement mis en œuvre.

Le délai de garantie court à Compter de l'émission de la facture de Vente du Produit.

En toute hypothèse, le Fournisseur est tenu pour responsable, et s'engage à prendre en charge l'ensemble des conséquences pécuniaires directes et indirectes résultant des dommages de toute nature causés aux personnes et/ou aux biens, ainsi que des mesures de retrait, suspension, consignation, reprise avec remboursement de la société LE LAVOIR, modification et/ou destruction des Produits, que ces mesures soient ordonnées par les pouvoirs publics (y compris les tribunaux) ou volontaires et quel que soit le motif invoqué : notamment dans l'hypothèse de vice caché, non-conformité à une norme ou une réglementation, défaut de sécurité.

XIX. ASSURANCES

Le Fournisseur s'engage à souscrire à ses frais les garanties d'assurances nécessaires pour couvrir les responsabilités qu'il encourt du fait de l'exécution du présent contrat pour tous dommages corporels, matériels et immatériels.

Dans tous les cas, le Fournisseur devra fournir, sur simple demande de l'acheteur, une assurance adaptée couvrant les Produits jusqu'à leur arrivée dans les locaux de l'Acheteur final ou toute autre destination agréée par LE LAVOIR.

Le défaut d'assurance du Fournisseur est une cause de résiliation immédiate de plein droit du Contrat, sans indemnité, aux torts exclusifs du Fournisseur, nonobstant le droit pour la société LE LAVOIR de poursuivre le Fournisseur, en réparation de tout dommage.

XX. RESPONSABILITES

Le Fournisseur est responsable des Produits livrés, et des pertes et dommages directs, matériels et immatériels, susceptibles de résulter d'une mauvaise exécution ou inexécution du Contrat et subi par la société LE LAVOIR de manière directe ou indirecte.

XXI. RESILIATION ET FIN DU CONTRAT

Hors les cas de résiliation expressément prévus par la loi et les présentes, s'il advenait que l'une des parties ne remplisse pas l'intégralité des obligations mises à sa charge par le Contrat, l'autre partie pourra résilier de plein droit le Contrat, sans indemnité, aux torts et griefs de la partie défaillante, à l'issue du délai raisonnable donné à la partie défaillante pour remédier aux désordres constatés.

Le Contrat peut être résilié à tout moment par l'une des parties sous réserve : (a) de respecter un préavis raisonnable ; et (b) d'un accord préalable entre les parties sur le prix de sortie.

Le Fournisseur s'engage à exécuter le Contrat jusqu'à la date effective de résiliation.

La résiliation sera notifiée par LRAR et prendra effet à dater de la première présentation de ladite lettre.

Les clauses relatives aux garanties, responsabilité, pénalités, assurances, propriété intellectuelle survivront à la résiliation et continueront à s'appliquer après la date de résiliation.

XXII. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La société LE LAVOIR traite les données personnelles du Fournisseur, ses préposés et sous-traitants dans le but d'assurer la gestion et le suivi des Fournisseurs ainsi que la conformité à l'obligation de vigilance des donneurs d'ordres.

La société LE LAVOIR conserve les données personnelles conformément à la législation applicable (la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le UK Data Protection Act 2018 ainsi que toute autre législation et réglementation relative à la protection des données personnelles, notamment celle de l'Union Européenne). Les données personnelles collectées peuvent être transmises à des tiers pour les finalités décrites ci-dessus.

Les personnes concernées ont le droit d'accéder, de modifier, de s'opposer et de demander la suppression de leurs données en s'adressant par écrit à contact@lelavoir.co.

XXIII. FORCE MAJEURE

Aucune des parties n'est responsable du retard dans l'exécution ou l'échec de l'exécution de ses obligations contractuelles si ce retard ou cette défaillance résulte d'un événement qualifié de force majeure au sens du droit français. Si la période de retard ou de non-exécution se poursuit pendant 4 semaines, la partie la plus diligente peut au choix annuler la Vente en cours ou résilier le Contrat moyennant le respect d'un préavis écrit de 7 jours.

XXIV. ATTRIBUTION DE COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, le Fournisseur est invité à contacter le service après Vente / réclamation de la société LE LAVOIR.

Si aucun accord n'est trouvé, le différend sera porté devant le Tribunal compétent du ressort de la Cour d'Appel de DIJON.